

**Communiqué de presse 04/01/2021**

## **Lancement officiel de la campagne de vaccination dans la Région de Bruxelles-Capitale**

**La campagne de vaccination débute officiellement ce 4 janvier dans la Région de Bruxelles-Capitale. Comme convenu pour l'ensemble de la Belgique, les résidents des maisons de repos et des maisons de repos et de soins bruxelloises sont les premiers concernés.**

Après le succès du projet pilote de la semaine dernière, la campagne de vaccination est aujourd'hui officiellement lancée dans toute la Belgique et donc aussi dans la région de Bruxelles-Capitale. Au cours de la première phase, les résidents de 137 maisons de repos et de maisons de repos et de soins bicommunautaires seront vaccinés avec le vaccin Pfizer-BioNTech. Cela concerne environ 11.000 résidents au total.

L'ambition est d'administrer la première dose du vaccin avant le 24 janvier à tous les résidents participant à la campagne de vaccination. Le personnel des centres de soins résidentiels sera pris en charge immédiatement après, en fonction du nombre de vaccins disponibles.

Les 4 et 6 janvier, les 13.650 premiers vaccins (2 doses pour 6.825 personnes) seront livrés aux 6 hubs hospitaliers, où ils seront conservés à une température de -80°C dans des réfrigérateurs garantissant cette température ultra-basse. Deux autres livraisons aux hubs sont prévues au cours des semaines du 11 et du 18 janvier, en fonction du nombre de vaccins nécessaires pour les résidents.

Au cours de la première semaine, les résidents de 54 maisons de repos et de maisons de repos et de soins de la région bruxelloise seront vaccinés. Cela représente 4.030 vaccins commandés et signifie que dans les maisons de repos et les maisons de repos et de soins, 92% des résidents sont prêts à se faire vacciner. Tout vaccin excédentaire sera administré au personnel.

Alain Maron, Ministre bruxellois de la Santé : « Ce début officiel de la vaccination est une étape très importante dans la lutte contre ce virus et une source d'espoir pour les Bruxelloises et les Bruxellois. La vaccination sera effective dans l'ensemble des maisons de repos bruxelloises endéans les trois prochaines semaines. Il est remarquable d'avoir un taux d'acceptation du vaccin auprès de 92% des résidents. Je tiens à tous les remercier. J'espère que le reste de la population suivra cette même voie. »

Iriscare et les Services du Collège réuni de la Commission communautaire commune tiennent à remercier tous les directeurs, le personnel et les résidents des maisons de retraite bruxelloises pour leur aide dans l'organisation de cette campagne de vaccination.

Pour plus d'informations sur la lutte contre le coronavirus et la vaccination : <https://coronavirus.brussels>.

---

Les Services du Collège réuni (SCR) de la Commission communautaire commune (Cocom) sont l'administration bruxelloise responsable de la prévention et de la gestion des épidémies ainsi que de la politique bicommunautaire en matière de santé et d'aide aux personnes.

Depuis le 1er avril 2018, Iriscare est l'administration de la Cocom, responsable de l'assistance aux personnes âgées et aux personnes atteintes d'un handicap, des maisons de repos ainsi que des maisons de repos et de soins, des centres d'accueil, des allocations familiales et du financement de l'aide et des soins à domicile, des fauteuils roulants, des soins de première ligne, ... à Bruxelles. Il est donc le point de contact idéal pour les citoyens et les professionnels pour toutes les questions relatives à la protection sociale en région bruxelloise.

**Contacts Presse :**

Sven Heyndrickx - [sven.heyndrickx@iriscare.brussels](mailto:sven.heyndrickx@iriscare.brussels) - 0473 836 490

Anna Mellone - [amellone@ccc.brussels](mailto:amellone@ccc.brussels) - 0474 391 770

**En pièce jointe :**

Planning de la vaccination pour les maisons de repos et les maisons de repos et de soins de Bruxelles - semaine du 4 janvier.